

Pourquoi saint Barnard, fondateur des abbayes d'Ambronay et de Romans est-il le patron de la paroisse où se trouve le monastère de la Bruyère ? Pourquoi, en 1066, Achard de Montmerle et son épouse font-ils des donations à l'abbaye de Romans ? Je ne vois à toutes ces questions qu'une réponse satisfaisante, c'est que le susdit prieuré doit son établissement à saint Barnard ou à sa famille. C'était le sentiment de M^{sr} Dépéry, mort évêque de Gap, dans son *Histoire hagiologique du diocèse de Belley*. « On assure, dit-il, que Barnard possédait le château de Saint-Barnard et de grandes propriétés sur les bords de la Saône. » Il n'est donc pas invraisemblable que son épouse, avec une ou plusieurs de ses filles, ait embrassé la règle de saint Benoit dans un monastère qu'elle aurait fait construire sur ses terres. Mais, pourra-t-on objecter, si le prieuré de la Bruyère a été établi pendant la première moitié du neuvième siècle, d'où vient donc qu'on ne le trouve mentionné nulle part avant le onzième ? Je pourrais dire à mon tour : Pourquoi la liste des abbés d'Ambronay est-elle interrompue pendant le même laps de temps ?

Guichenon (1) avoue que depuis saint Barnard jusqu'à l'an 1100 on ne trouve point quels ont été les abbés

l'église d'Anse avec ses dépendances, à la condition de rendre à ladite église les biens qu'ils en possèdent en particulier pour en faire une manse commune. Cette concession est signée par tous les évêques présents au concile. Si les chanoines de Romans ont des biens particuliers à Anse, ne peut-on pas en conclure qu'ils les tenaient de la libéralité du fondateur de l'abbaye de Romans, c'est-à-dire de l'archevêque de Vienne, saint Barnard, et que les propriétés de ce dernier s'étendaient sur les deux rives de la Saône (Mille, *Abrégé chronologique de l'histoire de Bourgogne*, tome 3, page 343.)

(1) *Histoire de Bresse et du Bugey*, 2^e partie, page 4.